

# APPRENDRE la langue des signes

En Fédération Wallonie-Bruxelles, il y aurait près de 25.000 personnes atteintes d'une surdité profonde à totale et 425.000 personnes malentendantes.

Certes, pour les malentendants légers, il existe des appareils auditifs de plus en plus performants. Mais pour les autres, la langue des signes reste un moyen de communication primordial, sinon indispensable.

La langue des signes est une langue à part entière. Elle fonctionne selon la modalité visuelle/gestuelle (par opposition à la modalité sonore/articulatoire des langues parlées). Malheureusement, contrairement à la croyance, elle n'est pas universelle : par exemple, la langue des signes parlée en Flandre n'est pas la même qu'en Wallonie, même s'il y a des similitudes. En Belgique francophone, on parle la LSF, mais là encore, il y a des différences régionales, des « accents ». C'est une langue à « tradition orale »: elle ne

connaît pas de forme écrite. Ce qui fait que les personnes sourdes la parlant peuvent avoir des difficultés avec le français écrit : elles transposent en français écrit les caractéristiques grammaticales de la langue des signes, produisant des textes difficilement compréhensibles par les personnes qui ne signent pas. Cette difficulté ne doit cependant pas être un obstacle à l'employabilité d'une personne sourde qui peut par ailleurs être un excellent informaticien, par exemple.

**Cherche traducteurs désespéré**  
Malheureusement, trop peu de monde parle la langue des signes. Sur le marché de l'emploi, on manque cruellement de traducteurs et d'interprètes. Surtout dans les administrations. Dans les entreprises, pourtant



obligés à partir d'une certaine importance d'employer des personnes handicapées, les travailleurs atteints de surdité sont plutôt rares car là aussi, il manque de personnes capables de traduire, ne fut-ce que des instructions pour le travail. Sans compter les parents, éducateurs, instituteurs... Il existe diverses formations – courtes ou longues – pour l'apprendre. Des instituts

l'enseignent, comme l'Ipam à La Louvière ou Fernand Coq à Ixelles. Des cours de promotion sociale permettent également de l'apprendre. Enfin, des associations sont aussi de la partie.

**En cinq jours, on peut se débrouiller**  
Fondée en 1979, l'association Cree (Collectif recherche et expression), par exemple, a mis sur pied des formations en accéléré, sur

cinq jours, au bout desquelles l'apprenant peut déjà se débrouiller dans une conversation simple. Avec la pandémie de covid, Cree a également mis sur pied des formations en ligne. « Pas besoin d'un usage de la langue très développé pour pouvoir converser et savoir, par exemple, ce que son interlocuteur fait, où il habite, ce qu'il aime manger... », nous dit-on. Dans cette première formation, on apprend la base du signage, à épeler les lettres, les principes de la grammaire.

« Et avec ça, on s'en sort. Au bout d'une semaine, on peut raconter une petite histoire ! »  
Il existe bien évidemment des formations plus développées pour ceux qui ont déjà les bases ou plus spécifiquement, pour les familles qui ont des enfants sourds en bas âge, par exemple. « Car attention, la langue pour les bébés n'est pas la même que celle des personnes âgées », nous prévient-on. Un peu comme pour le français parlé, quoi... Une association comme l'Apedaf (Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones) s'adresse d'ailleurs spécifiquement aux parents et peut les orienter vers des formations ad hoc.

[www.lsfb.be](http://www.lsfb.be)  
[www.creesasbl.be](http://www.creesasbl.be)  
[www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

## Et le braille ?

Le braille, inventé par Louis Braille au 19<sup>e</sup> siècle, est un système d'écriture tactile à points saillants, à l'usage des personnes aveugles ou fortement malvoyantes. Il se lit surtout (il existe des bibliothèques de livres en braille) mais peut également s'écrire, avec des outils adaptés. Une personne adulte devenue aveugle par accident ou maladie peut apprendre à lire et écrire en braille, mais avant cela, elle doit adapter sa façon d'écrire, pour pouvoir continuer à répondre à des lettres ou signer des documents par exemple. Si ce n'est pas déjà acquis, il peut être utile d'apprendre aussi la dactylographie pour écrire sans regarder son clavier d'ordinateur.

La Ligue Braille dispense des formations au braille, à l'écriture adaptée ou à la dactylographie aux personnes malvoyantes. D'autres associations, comme Eqla ou Les Amis des aveugles, offrent, elles, des formations à l'accompagnement de personnes déficientes visuelles.

[www.braille.be](http://www.braille.be)  
[www.eqla.be](http://www.eqla.be)  
[www.lesamisdesaveugles.org](http://www.lesamisdesaveugles.org)

## Quand vous faites un geste, d'autres font un pas

Inscrire Handicap International dans votre testament, c'est donner aux plus vulnérables la chance d'une vie meilleure dans un monde plus humain et inclusif.

[handicapinternational.be](http://handicapinternational.be)  
BE80 0000 0000 7777

### Faites perdurer nos missions à travers le monde :

-  Appareiller et valider pour plus d'autonomie ;
-  Secourir dans l'urgence ;
-  Prévenir les causes de handicap ;
-  Agir contre les mines ;
-  Inclure les personnes handicapées.

### VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU ENVIE D'EN PARLER ?

Prenez contact avec Nicole Luyckx  
par téléphone : 02 233 01 02 -- 0476 48 80 55  
par mail : [n.luyckx@hi.org](mailto:n.luyckx@hi.org)



Léguez  
la vie



## La surdité : encore trop souvent source d'exclusion

Depuis plus de 40 ans, nous accompagnons les enfants tout au long de leur développement vers l'autonomie, grâce à nos animateurs et formateurs sourds et entendants.

En participant aux plaines de jeux, aux journées découvertes-sportives-artistiques, les enfants à partir de 3 ans seront stimulés et découvriront le monde qui les entoure lors de visites culturelles, d'activités d'éveil (psychomotricité, jeux coopératifs, bricolages...). Ce sont aussi des moments d'évasion et d'amitiés, **dans un cadre adapté à leur handicap.**

Dès l'âge de 6 ans, ils intègrent nos séjours de vacances. Durant ces semaines de vie en communauté, les enfants s'épanouissent, prennent confiance en eux et deviennent petit à petit autonomes.

Notre service social intervient aussi pour **les familles précarisées dont beaucoup d'entre elles sont mono-parentales.**

## Comprendre et être compris : un enjeu fondamental

La communication au sein de la famille est FONDAMENTALE pour le développement psychologique et affectif de l'enfant. Il faut éviter que l'enfant sourd se sente incompris, rejeté, isolé.

Tout en proposant écoute et soutien, nous organisons des formations accélérées à la langue de signes pour permettre de renforcer les liens d'appartenance à la cellule familiale.



Apprendre à vivre en communauté,  
à respecter les règles sociales,  
à communiquer grâce à la langue des signes.

Merci de soutenir les enfants sourds en versant votre contribution sur le numéro de compte : BE83 0013 2798 0015

ou en les soutenant en ligne via le lien :  
<https://www.creesasbl.be/-Faire-un-don-.html>

Tout don de 40 euros ou plus est fiscalement déductible.



**CREE asbl**  
Av. du Prince Héritier, 214-216 - 1200 Bruxelles  
Tél. : 02 762 57 30  
Site web: [www.creesasbl.be](http://www.creesasbl.be)